

Nouvelles pratiques sociales



Fernand Dumont (éditeur), *Une société de jeunes*, Montréal, Éditions de l'Institut québécois de recherche sur la culture, 1986, 398 p.

Yvan Martineau

Volume 1, Number 1, 1988

Les CLSC à la croisée des chemins

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301019ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301019ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Martineau, Y. (1988). Review of [Fernand Dumont (éditeur), *Une société de jeunes*, Montréal, Éditions de l'Institut québécois de recherche sur la culture, 1986, 398 p.] *Nouvelles pratiques sociales*, 1(1), 193–194.
<https://doi.org/10.7202/301019ar>

Une société de jeunes

*Fernand Dumont (éditeur),
Montréal, Éditions de l'Institut québécois de recherche
sur la culture, 1986, 398 p.*

Cet ouvrage est le résultat d'un colloque organisé en 1985 par l'Institut québécois de recherche sur la culture. Il réunit une vingtaine de communications rédigées par autant d'auteurs. Il est divisé en quatre thèmes — aspirations, milieux de vie, milieux de travail, participation — faisant état de la recherche actuelle sur la condition et les problèmes des jeunes au Québec. Pour chaque thème, on retrouve une synthèse et les échanges les plus significatifs rendant compte cette fois de l'ambiance du colloque. Chaque texte traite d'un aspect particulier de la réalité jeunesse. On y apprend entre autres que l'on est jeune jusqu'à 30 ans, qu'à l'équation jeune = chômeur = assisté social = pauvre, il faut ajouter maternité, car ce sont les femmes de moins de 30 ans qui sont actuellement responsables de la majorité des naissances.

Faute de ne pouvoir livrer l'idée principale de chaque communication, notons cependant un fil conducteur présent du début à la fin du livre : le chômage structurel. Dans « Les rigidités sociales et l'insertion des jeunes dans la société québécoise », Simon Langlois traduit de façon éloquente le mal de vivre des jeunes aspirant à se réaliser dans une société où des rigidités sociales érigées en système jouent contre eux. Ainsi l'obtention d'un emploi nécessite préalablement celle d'un diplôme. À cela s'ajoute l'institutionnalisation du marché du travail, c'est-à-dire : pas d'expérience = pas d'emploi, pas d'emploi = pas d'expérience. La loi de l'ancienneté fait en sorte que les jeunes sont les derniers engagés et les premiers mis à pied. Même les programmes de création d'emplois sont à la limite du chômage déguisé, car ils ne se concrétisent que dans des secteurs marginaux ou à des fins ad hoc, bref en marge du marché du travail.

Si la sociologie possède l'art de poser des questions, elle ne fournit pas nécessairement les réponses. En effet, beaucoup de questions posées demeurent sans réponse, dont celle qui coiffe le livre : faisons-nous face à un nouveau prolétariat, à une « société des jeunes » ?

Concevoir notre société en termes de dualité en inquiète plusieurs, tandis que d'autres y voient peut-être l'émergence de valeurs nouvelles qui la transformeront radicalement. De façon plus globale, il ressort du livre que les problèmes des jeunes seront solutionnés dans la mesure où l'organisation même du travail sera conçue comme un indice de richesse individuelle et collective.

Écrit par des sociologues et pour des sociologues, « Une société des jeunes? » fait état de la recherche universitaire, théorique, statistique, mais ne met pas suffisamment à contribution l'approche terrain.

Ce livre est intéressant à plus d'un point de vue. D'abord, il offre au lecteur des notes et des bibliographies imposantes pour chaque communication. Cela en fait un livre de référence utile. De plus, l'ensemble des discours témoigne d'un préjugé favorable aux jeunes en présentant un véritable plaidoyer en faveur du plein emploi. Il éclaire sur la réalité des jeunes : à l'école, au travail, en famille, dans leurs temps libres.

Depuis ce colloque, depuis l'Année internationale de la jeunesse, rien n'indique que s'amorce un changement pour remédier à ce « sentiment d'urgence » face à une génération que plusieurs qualifient de sacrifiée. On ne peut que constater que les jeunes de trente ans en ont maintenant trente-trois, donc qu'ils ont passé le cap de la jeunesse. Leurs conditions n'ont pas changé pour autant et leur nouveau statut rend la contradiction plus criante : les rigidités sociales envers la jeunesse s'étendent maintenant jusqu'à l'âge adulte. Comme si on pouvait s'imaginer que le chômage tout comme la jeunesse n'est que provisoire... À moins que l'on rallonge la jeunesse d'une décennie...

Yvan Martineau
Étudiant en travail social
Université du Québec à Montréal